

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE - SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2020**

Séance extraordinaire tenue le 14^e jour du mois de décembre 2020 à 19 heures, tenue exceptionnellement à huis clos et par visioconférence conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et que lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

Le 8 octobre 2020 le gouvernement du Québec a adopté l'arrêté ministériel numéro 2020-077 prenant effet le 11 octobre 2020, incluant la région sociosanitaire de la Mauricie dans le niveau d'alerte maximale (zone rouge), décrétant que certaines mesures du décret 1020-2020 et ses modifications subséquentes s'appliquent dont que la tenue des séances du conseil sans la présence du public.

Sont présent monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et monsieur Clément Pratte, conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Un avis de convocation a été signifié de main à main à chacun des membres du conseil municipal le 11 décembre 2020 entre 15 heures et 16 heures attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, pour être tenue par visioconférence le 14^e jour du mois de décembre 2020 à 19 heures et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adoption du budget pour l'année 2021
- 2- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021
2020-12-192**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Clément Pratte et résolu à l'unanimité :

- que le budget équilibré de 7 127 185 \$ pour l'année 2021 soit adopté tel que détaillé ci-dessous ;

REVENUS	
Taxes générales	3 990 980 \$
Taxes de secteur	92 650 \$
Taxe d'aqueduc	662 610 \$
Taxe d'ordures	398 320 \$
Taxe de récupération	139 670 \$
Taxe vidange des installations septiques	241 945 \$

Centres d'urgences 9-1-1	30 000 \$
Compensation de taxes	48 485 \$
Autres revenus de sources locales	638 920 \$
Transferts	666 605 \$
Affectations	217 000 \$
TOTAL DES REVENUS	7 127 185 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 187 400 \$
Sécurité publique	891 750 \$
Transport routier	1 130 755 \$
Hygiène du milieu	1 550 005 \$
Santé et bien-être	17 185 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	232 240 \$
Loisirs et culture	1 155 580 \$
Frais de financement (intérêts)	282 520 \$
Frais de financement (capital)	679 750 \$
TOTAL DES DÉPENSES	7 127 185 \$

- que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à verser les subventions aux organismes sans but lucratif, tel que les sommes prévues au poste budgétaire 02-110-00-970 du budget pour l'année 2021 adopté par le conseil municipal, aux organismes ayant préalablement adressé une demande à la Municipalité ou se trouvant dans la liste de subventions approuvée par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023
2020-12-193**

Immobilisations 2021

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 443 512,00 \$ sont prévus pour 2021.

Ces projets sont :

Filet pour le nouveau terrain de soccer - CML	1 275 \$
Aménagement - écocentre	11 100 \$
Aménagement paysager personnage Jacques Plante - CML	2 100 \$
Air climatisé de la section bureau - caserne	2 500 \$
Filet pour le terrain de baseball (terrain #2) - CJG	2 575 \$
Aménagement 2 ^e gymnase	2 650 \$
Lumières pour portes de garage - caserne	4 000 \$
Dessous de glissade	4 000 \$
Télémetrie débitmètre pour réservoir	4 500 \$
Refaire la moitié des escaliers - La Gabelle	5 250 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	7 000 \$

Matériel pour finaliser les estrades (6) - CML	7 450 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Lettrage des camions	8 000 \$
Toiture partie haute - hôtel de ville	8 625 \$
Étude hydraulique (TECQ)	12 500 \$
Habillement pompiers (4 bunkers et 3 paires de bottes)	12 600 \$
Toiture - PSC	13 025 \$
Abri solaire - CML	20 000 \$
Chariot élévateur avec cage - service des loisirs	20 000 \$
Plans et devis pour réfection du rang Saint-Félix	25 000 \$
Aménagement intérieur et extérieur - garage loisirs	28 000 \$
Terrain de basketball - CML	40 000 \$
Bornes incendie (9) - rang Saint-Louis (TECQ)	65 000 \$
Rénovation grande salle - CJG	75 000 \$
Revêtement extérieur - salle paroissiale et bibliothèque	110 000 \$
Aménagement intérieur et extérieur - nouveau garage municipal	225 000 \$
Phase 2 B - Parc industriel	342 000 \$
Réfection des rues Bornais, Tousignant, Cormier et Dahlias	375 000 \$
Réfection du rang Saint-Flavien	593 540 \$
Réfection du rang Saint-Louis Est	1 400 822 \$

Immobilisations 2022

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 254 750,00 \$ sont prévus pour 2022.

Ces projets sont :

Agrandissement du centre municipal des loisirs	640 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	7 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Faucheuse	50 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Pavage	250 000 \$
Pelle à neige pour excavatrice 1993	5 250 \$
Pelle mécanique sur roues	250 000 \$
Projet PLSQ	85 000 \$
Réfection aqueduc et voirie rang Saint-Flavien Ouest (TECQ)	1 500 000 \$
Sacs pédagogiques à emporter 6-12 ans	2 500 \$
Planchodrome (skatepark) - CML	450 000 \$

Immobilisations 2023

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 1 182 000,00 \$ sont prévus pour 2023.

Ces projets sont :

Démanteler puits inactifs	10 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	7 000 \$
Équipements incendie	7 000 \$
Immobilisations dans les parcs	8 000 \$
Pavage (500 000 \$ - TECQ)	750 000 \$
Projet piste cyclable	400 000 \$

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE
2020-12-194

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ _____
Maire
